



CONTRAT DE FORMATION

(Article L.6353-3 du code du travail)

Perfectionnement à la navigation en mer

Agrément DML du Finistère n° 029092 ~ 029115 ~ 029116 ~ 029132 ~ 029146

Entreprise de formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur et de perfectionnement à la navigation en mer formée

Saisissez le formulaire remplissable ci-dessous, signez et renvoyez ce contrat par mail : olm.permisbateau@gmail.com

Nom d'usage			
Prénom(s)			
Date de naissance		Département	
		Lieu	
Adresse postale			
Commune		Code postal	
Téléphone portable		Adresse mail	
Tarification du stage			

1. Objet / Durée

Intitulé : STAGE INDIVIDUALISÉ DE PERFECTIONNEMENT À LA CONDUITE DES BATEAUX DE PLAISANCE À MOTEUR

Le module d'éducation au « perfectionnement à la conduite des bateaux de plaisance à moteur » constitue un apprentissage d'adaptation à la navigation dans des conditions de mer difficile en lien avec des situations aléatoires liées à l'évolution météorologique inhérent au milieu marin (vent, hauteur de vagues, courants, hauts fonds), dans un environnement spécifique en relation avec les objectifs à atteindre et les différents risques (chavirage, talonnage, échouement, hélice engagée, abordage...).

- Stage niveau 1 : Remise à niveau Archipel des Glénan (durée de la formation 6h au départ de Concarneau)
- Stage niveau 2 : Perfectionnement Raz et chaussée de Sein (durée de la formation 6h au départ d'Audierne)
- Stage niveau 3 : Confirmation Mer d'Iroise (durée de la formation 6h au départ de Camaret-sur-Mer)
- Stage niveau 4 : Navigation de nuit au Glénan (durée de la formation 4h au départ de Concarneau)

2. Date de la formation

La date du stage est définie au cas par cas, par l'organisme de formation, selon les paramètres de météo, de disponibilité du bateau et du stagiaire.

3. Moyens humains / techniques

Le moniteur : Olivier CONSORTI autorisation d'enseigner la conduite des bateaux de plaisance à moteur agréé DML du Finistère n° 21289.

Le bateau de formation et la salle de cours : aux normes de l'arrêté du 28 septembre 2007 relatif au permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur, à l'agrément des établissements de formation et à la délivrance des autorisations d'enseigner validés par les ULAM de Douarnenez.

4. Prérequis demandés

Le stagiaire doit être en possession physique de l'original de son permis bateau plaisance option « côtière ». Un minimum de pratique pourra être demandé.

5. Évaluation

Évaluation formative tout au long de la formation. Attestation de compétences envoyée par mail en fin de formation.

6. Programme de la formation et nature des prestations fournies

Navigation à la barre du bateau de l'établissement de formation au départ de Concarneau, Audierne, Lanildut ou Camaret selon le stage.

- Assurer la sécurité individuelle et collective de l'équipage, être sensibilisé à l'importance d'une formation à l'utilisation des moyens de communications embarqués, être sensibilisé aux risques liés aux hélices.
- Décider de l'opportunité d'une sortie en fonction d'un bulletin météorologique, respecter le balisage et identifier les obstacles sur une zone de navigation.
- Être responsable de l'équipage et du bateau, utiliser à bon escient les moyens de détresse, respecter le milieu naturel.
- Maîtriser la mise en route du moteur, la trajectoire et la vitesse du navire, l'arrêt de la propulsion, la marche arrière et l'utilisation des alignements, le trim, l'assiette du bateau, la gestion de l'électronique de bord.
- Aguerissement à l'environnement, sensibilisation au contact des mammifères, l'engagement des bonnes pratiques du Parc Marin et tous autres thèmes à la demande du stagiaire en lien avec la conduite des bateaux de plaisance à moteur.
- Pour le stage de nuit navigation aux instruments, lecture de carte, repérage et utilisation des amers.

7. Obligations

Les stagiaires en perfectionnement ne peuvent être embarqués avec les candidats en formation permis bateau. Prévoir tenue adaptée à la météo du jour (risque d'être mouillé lors du passage de vagues) : lunette de soleil, crème solaire, casquette, ciré, recharge... L'établissement prend en charge le repas du midi.

8. Coût

Le tarif du stage de formation dépend du choix du stage et devra être soldé au plus tard au début du stage en chèque/espèces/virement internet. Un acompte de 30 % sera demandé pour entériner le déclenchement du processus de formation.

9. Délai de rétractation

Le candidat peut, dans les 10 jours qui suivent la signature du contrat, se rétracter par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Le délai de rétractation est porté à 14 jours lorsque le contrat est conclu à distance ou hors établissement. Le candidat, qui exerce son droit de rétractation dans le délai prévu, n'est redevable d'aucune somme envers le prestataire.

10. Modalité de paiement

Les paiements ont lieu à réception de la facture, sans escompte, ni ristourne ou remise, en totalité. Les paiements ont lieu en euros, par chèque, par virement bancaire ou en espèces. Le prestataire ne peut exiger du candidat aucune somme avant la fin du délai de rétractation prévu à l'article 8. A l'expiration de ce délai, un premier versement d'un montant inférieur ou égal à 30% du solde à la charge du candidat peut être effectué. Le paiement sera dû en totalité à la réception d'une facture émise par le prestataire à destination du candidat à l'issue de l'action.

11. Annulation de l'inscription

Le délai de rétractation passé, et en cas d'annulation de son inscription par le candidat, le prestataire facturera tout ou partie du coût de la formation dans les conditions définies ci-dessous :

- Une annulation intervenant plus de 8 jours ouvrés avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant moins de 8 jours ouvrés avant le début du stage entraînera une facturation de 50% du coût de la formation au candidat.
- Si le candidat ne se présente pas lors de la formation, la prestation commandée lui sera facturée en totalité.

Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité. La facture qui sera adressée par le prestataire au candidat ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par le financeur de la formation professionnelle dont dépend le candidat.

12. Contestation

En cas de différend qui viendrait à naître entre les parties à propos de la validité, de l'exécution ou de l'interprétation du contrat, les parties s'engagent à coopérer avec diligence et bonne foi en vue de trouver une solution amiable, avant d'exercer une action en justice. Tout litige en relation avec l'exécution et la rupture du présent contrat sera impérativement et préalablement à la saisine d'une juridiction, soumis à l'arbitrage d'un médiateur choisi d'un commun accord entre les parties, voir le cas échéant un médiateur pour chaque partie. Si le différend perdure ensuite, il sera soumis impérativement à la compétence des juridictions de l'ordre judiciaire de Quimper.

En application de l'article R156-1 du Code de la consommation, le stagiaire est informé des coordonnées d'un médiateur de la consommation, à savoir M. Jérôme Herce, 22, rue de Londres 75009 Paris, <https://mediateur-consommation-avocat.fr>

13. Résiliation

Il est conclu pour une durée maximale de 6 mois, à compter de la date de signature. Passé ce délai, il devra être renégocié et les sommes engagées seront perdues. Tout abandon en cours de stage ne donne droit à aucun remboursement ou dédommagement. Le présent contrat peut être résilié par le candidat à tout moment et par l'établissement en cas de comportement mettant en danger lui-même, le bateau ou l'équipage et ne donnera lieu à aucun remboursement.

14. Assurance

AXA ASSURANCES – M. Fabrice HOURMANT 29 place Charles De Gaulle 29190 PLEYBEN

15. Droit à l'image

Par la présente, j'accorde à OLM Permis Bateau tous les droits, titres et autres intérêts d'utiliser mon nom, ma photo, extrait vidéo, film et autre moyen de médiatisation, incluant toutes les entrevues que j'accorderai de façon verbale aux fins de promotion, vente, publicité ou autre moyen de promotion de cette formation.

En signant le présent contrat, le stagiaire :

- Atteste qu'il maîtrise les prérequis demandés pour pouvoir assister à la formation.
- Accepte sans réserve les conditions générales de vente et de décharge de responsabilité.
- Atteste avoir pris connaissance les informations sur le droit à l'image ci-dessus.
- Atteste avoir pris connaissance du programme détaillé et du règlement intérieur.
- Atteste avoir rempli le questionnaire de renseignements.

Fait en deux exemplaires (un exemplaire étant conservé par chaque partie), à Coray le

Le responsable de l'établissement :

Olivier CONSORTI

Le candidat :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »





QUESTIONNAIRE RENSEIGNEMENTS

(Article L.6353-3 du code du travail)

Perfectionnement à la navigation en mer

Agrément DML du Finistère n° 029092 ~ 029115 ~ 029116 ~ 029132 ~ 029146

Entreprise de formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur et de perfectionnement à la navigation en mer formée

Saisissez le formulaire remplissable ci-dessous et renvoyez ce questionnaire par mail : olm.permissbateau@gmail.com

Nom d'usage Prénom

Votre âge Lieu de navigation principal

Date permis côtier Lieu du permis Permis hauturier

Propriétaire d'un bateau Marque Puissance en CV

Location de bateau Style d'embarcation

Votre programme
de navigation ?
Vos activités en mer ?

Vitesse moy. en nœuds Vitesse max. en nœuds

Vous maîtrisez le « trim » Avez-vous déjà effectué des sauts de vagues

Mauvaise expérience
subit en mer ?
Si oui, expliquez

Que recherchez-vous
à travers ce stage ?

Période de stage souhaitée ou disponibilité

Comment avez-vous connu l'existence de ce stage ?



DÉCHARGE RESPONSABILITÉ

(Article L.6353-3 du code du travail)

Perfectionnement à la navigation en mer

Agrément DML du Finistère n° 029092 ~ 029115 ~ 029116 ~ 029132 ~ 029146

Entreprise de formation à la conduite des bateaux de plaisance à moteur et de perfectionnement à la navigation en mer formée

1. Identification des risques inhérents

En tant que, participant, en soussignant, je comprends qu'en prenant part à cette formation de perfectionnement à la navigation en mer formée il se peut que je m'inflige des blessures. Je conçois cette activité comme risquée et j'admetts que les risques de blessures graves ou accident mortel peuvent en résulter. Les risques de blessures, de noyade et accident mortel sont inclus, mais ne sont pas limités, car il y a également d'autres risques comme : mort/blessure par impact, par une chute, par retournement du bateau par asphyxie, par hémorragie ou encore par une condition médicale autre qui peut être aggravée à cause du stress que peut engendrer ma participation à cette activité. Bien sûr, il y a d'autres risques de blessures incluant des fractures, dislocations, entorses, fractures de la colonne, fractures des os, foulure, étirement, dommage aux tendons et aux ligaments et d'autres tissus du corps, moelle épinière, autres membres du corps, doigt, pied, orteils, les yeux et autres dommages internes dus au stress de l'activité. Je comprends et reconnais que des participants d'une activité en mer formée, peuvent abandonner à cause de blessures, de panique, de peur, de stress ou de fatigue et ils doivent décider eux-mêmes de se retirer et abandonner l'activité ou pas. Le moniteur peut également décider que leur état n'est pas jugé apte et les exclure du stage. Je prends l'entière responsabilité de prendre la décision et de ne pas m'infliger d'autres blessures plus graves. Je comprends que je participe à une activité extrême dans lequel je peux me blesser, voire entraîner la mort et j'accepte le risque. Je comprends aussi qu'en dépit des précautions raisonnables prises par l'entreprise OLM Permis Bateau on ne peut assurer mon entière sécurité durant ma participation au stage dû aux risques d'accident attribuables à cette activité. Je suis informé qu'il m'appartient de souscrire personnellement une assurance maladie/accident et responsabilité civile. Je me porte également garant financier en cas de dégradation volontaire ou involontaire que je pourrais occasionner durant cette formation.

2. Prétention des risques

Je suis informé et je connais les risques associés à ma participation à ce stage. Je comprends qu'en participant à cette activité, les risques peuvent inclure des blessures sérieuses ou mortelles incluant aussi tous les risques notés au paragraphe 1. Je suis d'accord que je dois assurer ma propre sécurité dans ma participation à cet événement et que je suis physiquement et psychologiquement préparé à participer à cette formation. Je comprends que ma sécurité à cet événement n'est pas et ne peut pas être garantie par l'entreprise OLM Permis Bateau. Je reconnais que je dois être responsable de ma personne et de ma conduite, prévenir des blessures et que je dois participer selon mes limites que je suis le seul à connaître. En tant que soussignant et participant, je comprends qu'il peut y avoir d'autres risques inhérents aux blessures associées à cette activité. Je ne dois pas consommer d'alcool ni de drogues durant ce stage, afin de rester en pleine possession de mes moyens. En cas de manquement à cette règle, vous serez immédiatement exclu du stage. Les participants déclarent évoluer durant toute la formation, en sécurité et en portant un matériel obligatoire (Article 8.5 de l'Arrêté du 28 septembre 2007 relatif au permis de conduire des bateaux de plaisance à moteur) et des protections adaptées à la pratique de cette activité en mer formée. Ils veilleront ne pas se blesser et ne pas occasionner de blessures ou de dégradations à un tiers. Suite à la signature de ce document déclarant que vous êtes en possession des documents en cours de validité (permis bateau plaisance option « côtière »), l'entreprise OLM Permis Bateau n'effectuera pas de contrôles des titres demandés, mais les autorités compétentes sont susceptibles d'effectuer ces contrôles.

3. Décharge de responsabilité

Par la présente je m'engage à n'entreprendre aucune poursuite légale ou judiciaire, aucune action légale et judiciaire et/ou aucune réclamation connue ou non connue de ma participation à ce stage de toute manière que ce soit et dégage de toutes responsabilités; que ce soit par négligence et/ou de nonchalance et/ou manque de soins et/ou insouciance et/ou inattention de l'entreprise OLM Permis Bateau, ainsi que leurs, directeur, partenaires, employés, représentants, agents, sous-contractants, sous-traitants, de toutes parts de ce qui est mentionné dans ce paragraphe. Je déclare être en capacité physique et psychologique pour la pratique de cette formation. Je décharge et libère de toute responsabilité l'entreprise OLM Permis Bateau en rapport à ma participation à cette activité, sans aucune exception. Par la présente, j'ai également connaissance qu'aucun moyen de secours ne sera mis en place sur les lieux de l'activité, pendant ce stage. Toutes blessures ou autre accident devront faire l'objet d'une intervention des services spécialisés missionnée par le CROSS de la zone de formation (CROSS Corsen – CROSS Etel).

4. Convention d'indemnité

Je suis conscient et parfaitement au courant des dangers, des risques et des conditions hasardeuses associées à l'activité de stage de perfectionnement à la navigation en mer formée à laquelle je m'appête à participer. Par la présente et de façon volontaire, j'accepte de ne pas tenir responsable, de dégager et protéger de toutes responsabilités OLM Permis Bateau contre toutes pertes, dommages, réclamations, dommages personnels, vols, blessures qu'il peut y avoir durant cette formation, que ce soit par négligence ou encore de mauvais soins de notre part.

5. Je déclare

Être en bonne forme physique et psychologique. Posséder le permis bateau plaisance à moteur option « côtière ». Être personnellement équipé du matériel minimum obligatoire indiqué par le moniteur (EFI flottabilité 150 N, coupe circuit...). Ne pas consommer de drogue ou d'alcool avant et durant le stage. Être informé des risques liés au stage de perfectionnement à la navigation en mer formée et de mettre en place les mesures pour me protéger. Être vêtu d'une tenue adaptée à l'activité en protection du froid et de l'humidité (embruns, pluie...). Ne pas présenter de symptômes et ne pas être positif au Covid-19. Je connais tous les dangers de cette activité et j'accepte volontairement tout ce qui est mentionné dans ce paragraphe et dans ce document. J'ai lu ce document au complet, j'en comprends clairement tous les termes et j'accepte volontairement tous les aspects de ce texte. En signant ce document je libère, décharge, tiens non responsable et m'engage à n'entreprendre aucune poursuite légale et judiciaire et/ou réclamation de tout genre contre l'entreprise OLM Permis Bateau en ce qui regarde ma participation à cette formation et tout ce qui s'y rattache de près ou de loin.

Le responsable de l'établissement :

Olivier CONSORTI

Le candidat :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

